



Institut
EGA

Les régions polaires, de *Terras Incognitas* à destinations touristiques incontournables

Alix Brault

*Analyste - Délégation Arctique/Antarctique
Institut d'Études de Géopolitique Appliquée*

Novembre 2020

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur

ISSN : 2739-3283

© Tous droits réservés, Paris, Institut d'Études de Géopolitique Appliquée, 2020.

Comment citer cette publication :

Alix Brault,

« Les régions polaires, de *Terras Incognitas* à destinations touristiques incontournables »,
Institut d'Études de Géopolitique Appliquée, 05 novembre 2020.

Institut d'Études de Géopolitique Appliquée - 31 Rue de Poissy 75005 Paris

E-mail : contact@institut-ega.org

Site internet : www.institut-ega.org

Sommaire

Introduction – P. 2

Explosion du tourisme en régions polaires ? – P. 3

Les conséquences de l’explosion du tourisme – P. 6

Les enjeux du tourisme en régions polaires – P. 9

Bibliographie – P. 13

Mondes glacés et inhospitaliers, situés aux confins de notre planète, les régions polaires n'ont longtemps été accessibles qu'aux aventuriers et aux explorateurs les plus téméraires. Aujourd'hui toutefois, le monde polaire est devenu une destination touristique exotique privilégiée et attire un tourisme de masse. Pour comprendre cette évolution, il est important de revenir brièvement sur notre histoire avec ces mondes si atypiques.

Bien que l'Arctique ait été découverte par les Vikings au IX^e siècle, puis redécouverte au XVI^e siècle par les Européens à la recherche d'un nouveau passage pour accéder à l'Orient, ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que le pôle Nord devient réellement un objectif et que la région revêt une importance géopolitique et scientifique pour les pays occidentaux. De même, bien que découverte plus tardivement, en 1819, l'Antarctique connaît l'âge d'or de son exploration à partir de la fin du XIX^e siècle.

Ainsi, le pôle Nord est atteint pour la première fois en 1906 par F. Cook et R. Peary¹ tandis que R. Amundsen atteint le pôle Sud en 1911, au terme d'une période appelée la « course au pôle Sud ». Interrompue par la Première Guerre mondiale, l'exploration de ces terres désolées reprendra quelques décennies plus tard, à travers le survol du pôle Sud effectué par R. E. Byrd en 1929².

Lorsque la littérature s'empare de ces exploits et les transforme en romans d'aventures, elle va grandement contribuer à attiser l'imaginaire collectif et aidera à cultiver dans l'esprit des Occidentaux un attrait pour l'Antarctique. On peut, entre autres, évoquer les romans de Jules Vernes, tel que *Le Sphinx des glaces*, qui prennent place en milieu polaire³. En conséquence, on assiste dès la fin du XIX^e siècle à un début de tourisme en Antarctique – les baleiniers proposent des *tours* aux *gentlemen*¹. Cependant, si la fréquentation touristique des régions polaires est très longtemps restée modeste, elle va exploser au cours des années 1990, en partie grâce à la reconversion de navires océanographiques en bateaux touristiques suite à la chute de l'URSS, et atteint aujourd'hui des nombres records³.

Face à une telle évolution, il s'agit de comprendre précisément quelles sont les raisons derrière cette explosion du tourisme polaire, ainsi que les risques et les enjeux qui l'accompagnent. Quelles sont les motivations qui poussent les touristes à vouloir fouler le sol de ces terres inhospitalières ? Quels sont les conséquences environnementales, socioéconomiques et scientifiques de la massification du tourisme polaire ? Quels sont les enjeux géopolitiques et territoriaux que cache cette évolution ?

¹ S. ETIENNE. Tourisme et environnement polaire : enjeux et perspectives. André, Marie-Françoise. Le monde polaire : mutations et transitions, Ellipse, pp.81-96, 2005, Carrefours. ffhalshs-00129092f

² D. OVERBYE, « Self-isolated at the End of the World », *The New York Times*, 2020.

³ D. JALLAT, « Le tourisme polaire et sa construction, regard centré sur les années 1930 », *Téoros*, 2009.

I. Explosion du tourisme en régions polaires

Si au cours du XX^e siècle les touristes ne fréquentent les terres polaires qu'avec parcimonie, les années 1990 vont connaître une importante massification du tourisme polaire. Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer cette hausse subite ?

1. La ruée touristique

Au tournant des années 1990, les flux touristiques en région polaire ont connu une forte croissance et de nouvelles régions, notamment en Arctique, se sont ouvertes à ces flux touristiques⁴. C'est d'ailleurs en 1995 que l'on commence à parler de « tourisme polaire »⁵. Ainsi, alors qu'en 1990, 4000 touristes avaient foulé le sol de l'Antarctique, en 2018 ils étaient 56 000⁶. De même, en Arctique, plus de 100 000 visiteurs affluent chaque année dans la région, souvent à bord de navires de croisière⁷.

Ces touristes viennent principalement des pays occidentaux. En effet, selon l'IAATO (Association des tour-opérateurs en Antarctique), en 2006 et en 2007 36% des visiteurs du continent austral provenaient des États-Unis, 25,5% provenaient du Royaume-Uni et de l'Allemagne, 8% provenaient d'Australie et enfin 5,5% provenaient du Canada⁸.

Face à cette ruée touristique, les tour-opérateurs développent et diversifient leur offre touristique. Ils développent ainsi le tourisme maritime (croisières, sports aquatiques), le tourisme terrestre (tourisme culturel, chasse, pêche et randonnées), ainsi que le tourisme aérien (vols d'observation)⁹. Aujourd'hui, le tourisme de croisière domine le tourisme austral, avec 95% des visiteurs arrivant par la mer. Si par le passé les bateaux de croisière accueillaient entre 10 à 50 passagers et tentaient de recréer des conditions similaires à celles rencontrées par les premiers explorateurs afin de conserver un esprit d'aventure, les tour-opérateurs augmentent la capacité d'accueil de leurs navires afin de répondre à la demande touristique. Ils investissent ainsi dans des bateaux de croisière spécialisés pour la navigation en mer arctique ou antarctique pouvant accueillir jusqu'à 1000 passagers⁹, même si certaines compagnies continuent de proposer des croisières sur de plus petits bateaux pour les touristes attirés par un cadre plus intime. Ainsi, ces dernières années, plus d'une vingtaine de ces bateaux ont été commandés par les tour-opérateurs aux chantiers navals, et Ponant a

⁴ D. JALLAT, « Le tourisme polaire et sa construction, regard centré sur les années 1930 », *Téoros*, 2009.

⁵ A. GRENIER, « Conceptualisation du tourisme polaire : cartographier une expérience aux confins de l'imaginaire », *Téoros*, 2009.

⁶ J. STERN, « L'Antarctique, ce continent devenu le must des touristes », *Huffington Post*, 2020.

⁷ J. BUGIER, « Croisières : le boom du tourisme polaire », *France 2*, 2017.

⁸ M. STROBEL, F. TETART, « Le tourisme en Antarctique : un enjeu géopolitique ? », *Hérodote*, 2007.

⁹ S. ETIENNE. *Tourisme et environnement polaire : enjeux et perspectives*. André, Marie-Françoise. *Le monde polaire : mutations et transitions*, Ellipse, pp.81-96, 2005, Carrefours. ffhalshs-00129092f

prévu d'inaugurer le premier brise-glaces de croisière, qui se nommera « Commandant Charcot » en honneur de l'explorateur, en 2021⁶.

De même, les pays arctiques doivent eux-aussi s'adapter à cette intensification du tourisme polaire. Le Groenland a par exemple prévu de construire trois nouveaux aéroports internationaux¹⁰ et le Svalbard a limité la construction de nouveaux hôtels pour préserver certains territoires, encourageant ainsi le tourisme itinérant. Les nations arctiques privilégient donc souvent le développement du tourisme terrestre. Ainsi, en Laponie, les voyagistes proposent aux touristes de partir en expédition dans des traîneaux attelés à des chiens ou des rennes. En Islande, les visiteurs peuvent se balader à cheval ou à motoneige, et au Svalbard ils peuvent pratiquer le kayak dans les fjords⁹.

2. Une diversification de l'offre touristique

Au fur et à mesure que les touristes remplacent les explorateurs et les aventuriers dans les régions arctiques, on assiste à une diversification des profils touristiques. L. Girard distingue notamment trois types de touristes : les touristes retraités, qui viennent ajouter cette destination exotique à leur *bucket list*, les jeunes touristes qui affectionnent les destinations hors des sentiers battus et sont attirés par l'aventure, et enfin les habitués des croisières, pour qui la destination apporte moins que les services offerts à bord¹¹. A. Viken distingue également trois profils touristiques, qui diffèrent de la typologie établie par L. Girard. Il distingue les aventuriers, désireux de mettre le pied dans une région peu explorée et extrême, des naturalistes épris de paysages grandioses et des scientifiques soucieux d'acquérir des connaissances sur ce monde méconnu¹². A ces profils, on peut en ajouter un dernier, devenu de plus en plus présent ces dernières années : celui du touriste de la dernière chance, qui souhaite pouvoir contempler les paysages arctiques avant qu'ils ne disparaissent à cause du changement climatique – et qui par cette démarche même contribue à leur disparition¹³.

Face à la diversité de ces profils touristiques, les tour-opérateurs ajustent leurs offres et leurs publicités afin de cibler certains profils. Certains voyagistes ciblent les croisiéristes, en mettant en avant les services et le confort offert à bord de leurs navires, qui ont souvent une large capacité d'accueil et font escale dans des lieux très touristiques. D'autres ciblent les amoureux de la nature et les écotouristes en proposant des croisières sur de plus petits bateaux, des escales dans des endroits peu fréquentés et en vantant « un paysage vierge, immense,

¹⁰ C. REN, D. CHIMIRRI, « Arctic Tourism – More than an Industry? », The Arctic Institute, 2018.

¹¹ L. GIRARD, *L'écotourisme en milieu polaire*, Proceedings of the third symposium on polar ecotourism, 1996, St Petersburg, Russia, Association A pas de loup.

¹² A. VIKEN, "Tourism Experiences in the Arctic: The Svalbard Case", in C. HALL, M. JOHNSTON, *Polar Tourism*, eds. Chicester, pp. 73–84.

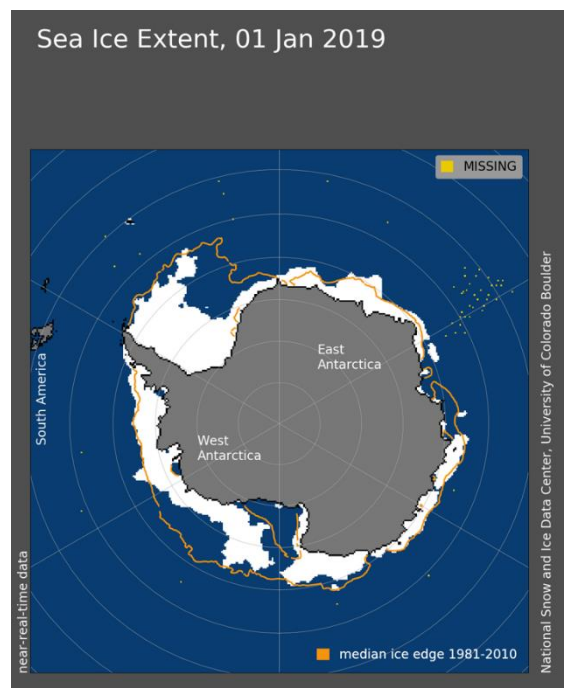
¹³ C. DELANNOIS, « Le tourisme de la dernière chance, paradoxe d'une pratique répandue », *La Libre*, 2019.

préservé de l'homme »¹⁴. Enfin, certains voyageurs misent sur l'expérience culturelle et visitent des communautés locales, tandis que d'autres se spécialisent, comme *Adventure Network International*, dans le tourisme d'aventure, en soulignant l'hostilité et les conditions extrême du milieu polaire.

Ce type de tourisme de l'extrême devient de plus en plus populaire, ce que l'on peut constater face au nombre croissant d'offres touristiques de ce type. Ainsi, en Antarctique, les touristes peuvent effectuer un trek à ski de 1200 km pour atteindre le pôle depuis la côte ou tenter l'expérience « Les survivants de l'Antarctique », qui promet de « revivre les conditions rencontrées par les premiers explorateurs », durant quatre jours et qui consiste à laisser les clients retrouver le camp seuls. Il est également possible de courir un marathon sur le continent austral, par -40°C. De même, en Arctique on peut plonger pour observer les orques ou chasser l'ours polaire et le bœuf musqué¹⁵.

Toutefois, on assiste également au développement d'une offre touristique destinée à des voyageurs moins fortunés ou moins aventuriers, à travers notamment le développement du tourisme aérien et des vols d'observation¹⁶.

3. Une accessibilité croissante



Étendue de la banquise antarctique au 1^{er} janvier 2019 - © NSIDC
Source : <http://www.meteofrance.fr/actualites/69714925-antarctique-extension-minimale-record-de-la-banquise>

¹⁴ D. FENNEL, *Ecotourism. An Introduction*, Second edition, Routledge, p. 236.

¹⁵ S. ETIENNE. *Tourisme et environnement polaire : enjeux et perspectives*. André, Marie-Françoise. *Le monde polaire : mutations et transitions*, Ellipse, pp.81-96, 2005, Carrefours. ffhalshs-00129092f

¹⁶ *Idem*.

Si par le passé fréquenter les régions polaires nécessitait un esprit intrépide et une excellente condition physique, aujourd'hui elle n'est plus qu'une question de moyens financiers, puisqu'en Antarctique, il faut compter en moyenne entre 2000 et 20 000 € pour une croisière, selon la durée et les services proposés¹⁷. Cette révolution s'explique en grande partie par la hausse d'accessibilité de la région, ce que reflétait en 2010 le slogan du tour-opérateur Grands Espaces « Jamais les régions polaires n'ont été aussi accessibles pour vous ! »¹⁸. Cette accessibilité grandissante est le fait du réchauffement climatique.

En effet, le changement climatique accélère la fonte des glaces et des banquises arctiques et antarctiques, permettant ainsi aux bateaux d'accéder à de nouveaux territoires et d'emprunter de nouvelles voies maritimes. Dans le Grand Nord Canadien par exemple, depuis les années 2000, plus de 1500 km de voies maritimes sont devenues navigables, ce qui n'a pas tardé à être mis à profit par plus de huit agences de voyages¹⁹.

Toutefois, le tourisme polaire reste limité à certains territoires. En effet, 98% des visiteurs en Antarctique se contentent de voir la péninsule Antarctique²⁰, le territoire le plus accessible et qui ne représente que 1,5% du continent austral. De surcroît, les visites n'en sont possibles qu'entre novembre et février. En effet, en dehors de cette période le climat est trop froid et les mers ne sont plus navigables à cause de la glace.

Ainsi, malgré l'ouverture des régions polaires à un nombre toujours croissant de touristes depuis les années 1990, le tourisme polaire, reste, de par son coût réservé à une élite fortunée.

II. Les conséquences de l'explosion du tourisme

Quelles sont les conséquences d'une telle ruée touristique pour l'environnement fragile du monde polaire, ainsi que pour les populations autochtones et les scientifiques qui mènent des recherches dans ce milieu si particulier ?

1. Les conséquences environnementales

Tout d'abord, les conséquences les plus importantes et les plus néfastes sont sur l'environnement. Premièrement, le débarquement d'un nombre important de touristes sur le sol polaire provoque le piétinement de la végétation, ce qui entraîne l'érosion des sols et la dégradation du permafrost. En conséquence, en 2001 au Spitzberg le

¹⁷ Prix trouvés sur <https://www.croisieres.fr/d-347-antarctique>

¹⁸ V. ANATOMARCHI, « Les Inuit et le froid. Les représentations autochtones et celles des touristes », *Communications*, 2017.

¹⁹ A. RAKOTOMANGA, « L'explosion du tourisme arctique, entre risques et opportunités », *Sur la plage*, 2020

²⁰ S. BLANC, « Le tourisme en Antarctique », *Horizons partagés*, 2011.

gouvernement norvégien a interdit le débarquement suite à la destruction d'un hectare de toundra.

Deuxièmement, les touristes, qui recherchent l'interaction avec la faune locale, notamment dans le cadre de safari-photos, dérangent les animaux, ce qui a plusieurs conséquences négatives. Dans un premier temps, la proximité avec les touristes stresse les animaux, ce qui explique les pics d'accidents cardiaques chez les manchots après le passage de touristes au sein de leurs rookeries. Dans un second temps, en s'immergeant parmi les animaux, les touristes perturbent les sites de nidification et de reproduction des animaux, ce qui pourrait à terme mettre les espèces en danger. Dans l'Arctique canadien par exemple, le *bear-watching*, impose aux ours polaires mâles de privilégier la vigilance par rapport à la constitution de réserves énergétiques¹⁵.

Enfin, le problème principal reste la gestion des déchets émis par les touristes et les bases, compliquée par la rareté des centres de recyclages. En effet, toutes les ordures doivent être enlevées du sol antarctique et donc récupérées par les bateaux ou emmenées dans des d'autres pays, comme l'Australie. Toutefois, il est difficile de contrôler les yachts privés, et de nombreuses stations australes incinèrent les déchets, souvent de façon incomplète et hâtive, provoquant ainsi une pollution importante²¹. À cela s'ajoute le rejet de CO₂ et d'hydrocarbures, principalement lié à l'utilisation croissante des motoneiges¹⁵ et des bateaux de croisières, dont la plupart a recours au fioul lourd, un type de carburant très polluant. Ainsi, ce dernier constitue 75% du carburant utilisé par les bateaux de croisières en Arctique²².

Toutefois, le tourisme de croisière organisé tente d'avoir une approche plus écoresponsable, en mettant par exemple en place des mesures phytosanitaires comme le nettoyage des semelles avant le débarquement pour éviter la diffusion de pathogènes. Ce dernier n'est donc pas aussi nuisible pour l'environnement que le tourisme de yachts privés, qui est difficile à contrôler.

2. Les conséquences socio-économiques

Si la massification du tourisme polaire a un impact néfaste sur le fragile écosystème polaire, il a cependant des conséquences économiques positives pour les nations polaires et les populations autochtones.

En effet, pour ces nations et ces populations, le tourisme est une source importante de revenus et est une source de croissance

²¹ E. LEROUX, « La sauvegarde de l'environnement antarctique, quarante ans après le traité originel ou l'émergence d'une conscience écologique », *Revue Juridique de l'Environnement*, 2000, p. 188.

²² M. ESPERANDIEU, « L'Alliance Clean Arctic demande l'interdiction du fioul lourd en Arctique », *Mer et Marine*, 2018.

économique. Ceci explique par exemple que le Groenland ait fait du tourisme l'un de ses trois piliers économiques.

Le tourisme permet en effet le développement d'infrastructures, telles que des aéroports ou des ports, ce qui permet à certains lieux reculés et isolés de s'ouvrir au monde et de devenir de plus en plus accessibles. Dans la baie de Disko par exemple, le tourisme est un véritable moteur économique et a provoqué l'apparition de nombreux services touristiques, tels que des hôtels, offices du tourisme et des agences de voyages²³. Le tourisme permet ainsi à de nombreuses opérations entrepreneuriales et collaboratives de fleurir. Au Groenland, toute la communauté s'investit pour accueillir les touristes à l'arrivée des bateaux de croisière en costumes traditionnels et dans le but de leur vendre des petits souvenirs. Cela permet également à l'artisanat de redevenir un métier populaire, ce qui donne par ailleurs des occupations à des jeunes pouvant souffrir du désœuvrement et de l'isolation²⁴.

Toutefois, malgré les retombées économiques positives du tourisme pour ces populations, l'arrivée de larges bateaux de croisière pose certains problèmes. En effet, pour les habitants du Svalbard, l'arrivée simultanée d'un flot trop important de touristes provoque des tensions au sein d'une communauté de 2000 habitants. Il provoque par exemple des problèmes de ravitaillement dans les petites épiceries locales. De plus, la multiplication des bateaux a provoqué la désertion des rivages des villages par les baleines et phoques. Cependant, cet impact négatif a été compensé par le fait que de plus en plus d'habitants choisissent de délaisser la pêche au profit des activités touristiques plus lucratives²⁵.

En somme, les populations autochtones ont une attitude assez mitigée face au tourisme, ce que montre une enquête menée au Nunavik²⁶. D'une part, le tourisme polaire permet aux Inuits de partager et de préserver leurs traditions et de faire reconnaître leur culture, ainsi que de bénéficier d'une création d'emplois et de revenus plus importants. D'autre part, ils souhaitent pouvoir contrôler le développement du tourisme et en particulier ses effets néfastes sur l'environnement, dont ils dépendent pour vivre²⁷.

²³ A. DELMAS, *Terre des Hommes, pays des glaces. L'expérience touristique au Groenland*, thèse de doctorat en géographie de l'université de Poitiers, 2014.

²⁴ C. REN, D. CHIMIRRI, « Arctic Tourism – More than an Industry? », The Arctic Institute, 2018.

²⁵ A. RAKOTOMANGA, « L'explosion du tourisme arctique, entre risques et opportunités », *Sur la plage*, 2020.

²⁶ V. ANATOMARCHI, « Les Inuit et le froid. Les représentations autochtones et celles des touristes », *Communications*, 2017.

²⁷ V. ANATOMARCHI, *Tourisme, identité et développement en milieu inuit : le cas de Puvirnituk au Nunavik*, 2014.

3. *Conséquences scientifiques*

Les régions polaires, de par leur écosystème particulier, ont longtemps attiré les scientifiques, qu'ils soient biologistes ou géographes. Cependant, la massification du tourisme polaire complique considérablement la recherche scientifique. Par exemple, les touristes perturbent les sites riches en biodiversité que les scientifiques utilisent pour mener leurs recherches, à tel point que les scientifiques sont parfois contraints « à abandonner certains sites au profit des touristes » selon Y. FRENOT²⁸.

De plus, de nombreux touristes visitent les stations scientifiques antarctiques. Ces visites, dont il peut y en avoir une vingtaine par an, nuisent au travail des scientifiques, si bien que certaines bases, comme Byrd, ne se montrent pas accueillantes envers les touristes participant à des excursions²⁹.

Toutefois, le tourisme n'est pas qu'une entrave à la recherche scientifique. Il permet en effet également de la financer, dans un contexte de réduction des budgets de recherche en apportant des revenus financiers importants. Ainsi, certains navires océanographiques ont pris pour parti d'ouvrir quelques-unes de leurs cabines à des touristes²⁴.

Dès lors, malgré son aspect écologique, le tourisme polaire fait peser une pression sur l'environnement fragile des régions arctiques et contribue par là-même à sa destruction, en instaurant notamment une compétition pour l'espace entre les espèces animales locales et les visiteurs¹⁵. Ses effets sont plus mitigés sur les communautés autochtones et scientifiques, puisqu'il est une manne économique mais présente également des désavantages. Enfin, la massification du tourisme polaire pose des risques pour les touristes eux-mêmes, car l'augmentation du nombre de bateaux dans la région augmente les risques d'accidents et de naufrages.

III. Les enjeux du tourisme en régions polaires

Les vertus économiques du tourisme polaire intéressent beaucoup les gouvernements des nations polaires, qui s'empressent de développer leurs infrastructures et leurs offres touristiques pour répondre à cette demande croissante. Cependant, cet engouement pour le développement du tourisme obéit-il seulement à une perspective de gains économiques ? Ne cacherait-il pas un agenda géopolitique ?

1. *Revendications territoriales et statu quo en Antarctique*

Les régions polaires ont longtemps attisé la convoitise des États, de par les ressources naturelles qu'elles contiennent et de par leur

²⁸ Y. FRENOT, *Régions polaires : les enjeux*, ed Pommier, 2007.

²⁹ M. STROBEL, F. TETART, « Le tourisme en Antarctique : un enjeu géopolitique ? », *Hérodote*, 2007.

inscription au sein d'enjeux économiques, militaires et scientifiques. Plusieurs États, comme la Russie, les États-Unis, la France et la Nouvelle-Zélande, ont donc émis des revendications territoriales dans ces régions. Ces revendications, avec la fonte des glaces due au changement climatique, donne lieu à de plus en plus de contentieux territoriaux, notamment en Arctique.

En effet, l'espace arctique est encore aujourd'hui militarisé et sillonné par les patrouilles russes et américaines, qu'elles soient marines, sous-marines ou aériennes. À l'inverse, bien que de nombreux pays comme le Chili, l'Argentine et la Norvège se disputent une part du territoire austral, ce dernier n'est pas militarisé et bénéficie d'une gouvernance multilatérale pacifique. Cette dernière est le fruit de plusieurs accords, notamment du traité de Washington. Ce traité, signé en 1959, interdit aux pays signataires de revendiquer officiellement la souveraineté sur l'Antarctique, ou sur une partie de son territoire.

À cet accord s'ajoute la Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, signé en 1982 et le Protocole au Traité sur l'Antarctique pour la protection de l'environnement, signé en 1991, qui ont pour but de fournir un effort commun de lutte pour la préservation de l'écosystème austral³⁰. Ces différents traités, dont le plus important reste le traité de Washington, ont permis une gouvernance multilatérale du continent ainsi qu'un gel des dispute territoriales.

2. *Un statu quo remis en question par le tourisme austral ?*

Cependant, si le traité de Washington interdit aujourd'hui toute revendication officielle de souveraineté sur l'Antarctique, sa signature n'avait pour but que de limiter temporairement ces revendications. Cela signifie que les États « possessionnés » signataires du traité n'ont pas pour autant abandonné leurs revendications territoriales²⁹. Or, avec la fin du traité en 2049, certains États semblent se préparer à réitérer leurs revendications territoriales.

En effet, l'Argentine et le Chili ont déjà intégré les territoires antarctiques à leur découpage administratif et leurs cartes nationales, sous les noms respectifs de *Antartida argentina* et *Territorio Antartico chileno*³¹.

Pour appuyer ces revendications territoriales, ces pays développent des infrastructures quasi permanentes sur leurs bases, telles que des écoles, des postes, des hôpitaux et des banques. C'est le cas par exemple sur la base chilienne de Marsh. Ces infrastructures vont permettre d'accueillir par la suite des résidents permanents sur les stations, ce qui est déjà le cas sur la base argentine d'Esperanza³⁰.

³⁰ A. GALLAIS BOUCHET, « Arctique/Antarctique. Les enjeux des usages polaires », Note de synthèse ISEMAR n°164, 2014.

³¹ M. STROBEL, F. TETART, « Le tourisme en Antarctique : un enjeu géopolitique ? », *Hérodote*, 2007.

Ces développements sont notamment justifiés par le tourisme polaire qui, de par son accroissement significatif, nécessite le développement de nombreuses infrastructures, telles que la construction de boutiques de souvenirs, de lieux de restaurations ou encore d'hôtels.

Le développement de ces infrastructures permet dans un second temps de favoriser l'implantation humaine, ce qui permet ensuite aux pays d'appuyer leurs revendications territoriales. En effet, en jouant de l'argument « j'étais ici le premier », les États pourront faire valoir leurs droits sur les territoires disputés, sur lesquels leurs citoyens seront déjà installés³⁰.

Ainsi, on observe que le tourisme polaire et principalement austral ravive certaines tensions sur le continent et pourrait ouvrir la voie à des différends territoriaux au terme du Traité sur l'Antarctique, en permettant à certains États « possessionnés » d'appuyer leurs revendications territoriales en favorisant l'implantation humaine.

In fine, la conquête du monde polaire par l'*Homo turisticus Antarcticus* a débuté depuis les années 1990, et pourrait bien accélérer la fin de cet écosystème fragile, déjà sérieusement mis en danger par le réchauffement climatique. La massification du tourisme polaire a en effet des conséquences très néfastes pour l'environnement arctique et sa faune. Toutefois, il est une source de croissance et de développement économique importante pour les nations polaires ainsi que les populations autochtones, à condition d'être régulé. De même, il peut être bénéfique aux expéditions scientifiques, sous certaines conditions. Il pourra enfin être un moyen pour les États « possessionnés » de revendiquer des territoires en Antarctique et donc devenir une source de conflits.

Ainsi, le tourisme polaire se situe entre risques et opportunités et, afin de bénéficier de ses opportunités tout en limitant ses risques, il s'agira de mettre en place une régulation efficace qui pourra maintenir ce fragile équilibre sur le long-terme, ce qui représente une tâche très complexe, et ce pour deux raisons. Dans un premier temps, les pôles font face à de gros changements et leur avenir est voilé par l'incertitude, ce qui rend difficile d'assurer la bonne gestion des flux touristiques et leur préservation de l'écosystème sur le long-terme. En effet, selon certaines prédictions, l'Arctique pourrait connaître son premier été sans glace en 2035³² et ne plus avoir de glace en 2050³³. Dans un second temps, il s'agit de mettre en place une gestion commune des territoires polaires et des flux touristiques, ainsi que de la préservation de l'environnement. Si de telles mesures ont déjà été instaurées en Antarctique, au niveau étatique à travers le traité de Washington d'une part, et au niveau des tour-opérateurs avec l'IAATO d'autre part, cela n'est pas le cas en Arctique, où chaque pays régule comme il l'entend

³² T. HALE, « Arctic Could See Ice-Free Summers As Early As 2035 », *IFLS*, 2020.

³³ A. RAKOTOMANGA, « L'explosion du tourisme arctique, entre risques et opportunités », *Sur la plage*, 2020.

le tourisme polaire sur son territoire. Face à l'autorégulation plutôt efficace des voyageurs en Antarctique, il serait judicieux pour les tour-opérateurs d'appliquer un modèle similaire en Arctique, ou tout du moins de prendre part aux tentatives d'instaurations de règles transnationales lancées par des ONG, telle que l'*Arctic Tourism Project* lancé par WWF³⁴.

³⁴ S. ETIENNE. Tourisme et environnement polaire : enjeux et perspectives. André, Marie-Françoise. Le monde polaire : mutations et transitions, Ellipse, pp.81-96, 2005, Carrefours. ffhalshs-00129092f

Bibliographie

- D. JALLAT, « Le tourisme polaire et sa construction, regard centré sur les années 1930 », *Téoros*, 2009
- D. OVERBYE, « Self-isolated at the End of the World », *The New York Times*, 2020
- C. DELANNOIS, « Le tourisme de la dernière chance, paradoxe d'une pratique répandue », *La Libre*, 2019
- A. DELMAS, *Terre des Hommes, pays des glaces. L'expérience touristique au Groenland*, thèse de doctorat en géographie de l'université de Poitiers, 2014
- D. FENNEL, *Ecotourism. An Introduction*, Second edition, Routledge, p. 236
- A. GALLAIS BOUCHET, « Arctique/Antarctique. Les enjeux des usages polaires », Note de synthèse ISEMAR n°164, 2014
- A. GRENIER, « Conceptualisation du tourisme polaire : cartographier une expérience aux confins de l'imaginaire », *Téoros*, 2009
- J. BUGIER, « Croisières : le boom du tourisme polaire », *France 2*, 2017
- J. STERN, « L'Antarctique, ce continent devenu le must des touristes », *Huffington Post*, 2020
- L. GIRARD, *L'écotourisme en milieu polaire*, Proceedings of the third symposium on polar ecotourism, 1996, St Petersburg, Russia, Association A pas de loup
- M. STROBEL, F. TETART, « Le tourisme en Antarctique : un enjeu géopolitique ? », *Hérodote*, 2007
- A. RAKOTOMANGA, « L'explosion du tourisme arctique, entre risques et opportunités », *Sur la plage*, 2020
- C. REN, D. CHIMIRRI, « Arctic Tourism – More than an Industry? », The Arctic Institute, 2018
- S. BLANC, « Le tourisme en Antarctique », *Horizons partagés*, 2011
- S. ETIENNE. Tourisme et environnement polaire : enjeux et perspectives. André, Marie-Françoise. Le monde polaire : mutations et transitions, Ellipse, pp.81-96, 2005, Carrefours. ffhalshs-00129092f
- T. HALE, « Arctic Could See Ice-Free Summers As Early As 2035 », *IFLS*, 2020
- V. ANATOMARCHI, « Les Inuit et le froid. Les représentations autochtones et celles des touristes », *Communications*, 2017
- A. VIKEN, « Tourism Experiences in the Arctic: The Svalbard Case », in C. HALL, M. JOHNSTON, *Polar Tourism*, eds. Chicester, pp. 73–84
- Y. FRENOT, *Régions polaires : les enjeux*, ed Pommier, 2007
- V. ANATOMARCHI, *Tourisme, identité et développement en milieu inuit : le cas de Puvirnituq au Nunavik*, 2014